



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/085/>

DECLARATION LIMINAIRE

CHSCT du 02/05/2019

(2ème convocation)

M. Le Président,

Les agents sont la préoccupation principale des représentants du personnel Force Ouvrière.

Le CHS-CT est leur outil, notre outil, pour améliorer les conditions de travail, prévenir les risques psychosociaux et agir contre leurs effets.

Nous dénonçons fermement l'attitude de l'Administration qui agit en totale contradiction avec les principes qu'elle édicte.

Les réformes envisagées sont d'une telle ampleur qu'elles occultent totalement l'individualité des personnels, accroissant ainsi un stress insupportable au quotidien. Vous ne percevez visiblement pas les effets dévastateurs d'une telle politique de l'emploi menée tambour battant. Pourtant la première orientation ministérielle pour 2019 consiste à renforcer et accompagner l'évaluation et la prévention des risques professionnels.

Au-delà des problématiques directionnelles, les agents dénoncent le projet de loi de transformation de la Fonction Publique qui est une véritable entreprise de démolition de leurs droits et du statut de la fonction publique. Par ce projet de loi, le gouvernement veut notamment acter le recours accru aux contractuels, la disparition des CHS-CT par fusion des instances représentatives des personnels avec la création d'une instance unique de dialogue social mais également l'absence de consultation des CAP en matière de promotion, mutation et notation. Ces réformes laissent la porte grande ouverte à l'arbitraire, à la création d'une rupture conventionnelle pour le secteur public en cas de suppression de poste et la mise en place de primes de départ volontaire (comme cela vient d'être fait à la Caisse des Dépôts), à l'instauration d'une rémunération au mérite à titre individuel et/ou collectif, et à la poursuite des suppressions d'emplois.

C'est la fin annoncée du statut général des fonctionnaires et un véritable saut dans l'inconnu pour de nombreux agents !

Le retrait de cette loi est, pour les organisations syndicales, la seule alternative, car elle n'est ni amendable, ni modifiable.

Pour ces raisons, la Fédération des Finances FO appellera à une mobilisation massive le 9 mai prochain dans nos directions.

À la DGFIP, le projet de déconcentration de proximité, géographie revisitée, ou autres termes selon l'humeur ou l'imagination galopante du ministre Darmanin, remet gravement en cause le service public, les implantations territoriales mais également nos missions avec à la clé la suppression de milliers d'emplois.

Les promesses de maintenir un maximum de sites en Vendée ne sont qu'un leurre pour faire passer la pilule, tout comme l'ouverture vers le travail à domicile ou à distance.

Plus concrètement, les derniers messages de la direction envers les collègues yonnais, leurs garantissant la pérennité de toutes les missions à La Roche / Yon (SIP, SIE, CDIF, PRS, Gestion Publique sous une forme ou sous un autre, SPF, CF) laisse envisager la suppression de nombreux services sur les autres sites !

Pouvez-vous nous confirmer aujourd'hui que toutes les missions exercées actuellement sur la Roche / Yon le seront toujours après la mise place de cette réforme ? Et donc que par ricochet, de nombreux services sur les autres sites disparaîtront si ce n'est les sites eux-mêmes ? Ce qui serait tout aussi scandaleux !

Vous ne pouvez pas laisser les collègues dans le flou en leur expliquant au gré des réunions qu' aucun service yonnais n'est « pour l'instant » menacé ou faut-il comprendre que vous allez sacrifier les autres sites en faveur de La Roche /Yon ?

Notre question est donc simple, est-ce que oui ou non certaines missions yonnaises seront transférées sur d'autres sites de notre département d'ici 2022 si ce projet aboutit ?

Y aura-t-il un équilibre entre La Roche / Yon et les autres sites ?

Nous concernant, nous sommes naturellement pour le maintien de toutes les missions sur tous les sites actuels mais votre manière de communiquer oppose les sites entre eux et c'est inadmissible !

Dans l'Administration des Douanes la situation est tout autant dramatique. Les mesures bien trop floues, sans aucune lisibilité, liées au Brexit ont en fait catalysé toutes les revendications de ces dernières années.

Le mépris avec lequel sont traitées globalement les demandes légitimes des agents depuis toutes ces années rend nos directions responsables de la contestation en cours.

Pire, les procédures disciplinaires engagées contre nos collègues douaniers dans le Nord et nos collègues de la DGFIP à Toulouse sont insultantes et humiliantes.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales de Vendée avaient décidé de boycotter la première convocation du CHS-CT du 4 avril et appelleront les agents à se mobiliser le 9 mai.

Concernant plus spécifiquement le CHSCT de ce jour, les dernières fiches SST rédigées par des collègues en réaction aux annonces sur les vastes restructurations annoncées à la DGFIP pour ces prochaines années démontrent une fois de plus que l'intensité des risques psychosociaux dans ce genre de situation est souvent minorée.

Comme nous vous l'avons déjà rappelé à maintes reprises, vous êtes responsable de la bonne santé psychologique de tous vos collaborateurs et ces annonces brutales sont contraires à cette philosophie.

Certes, en Vendée, vous avez eu l'honnêteté de lever le voile sur cette « géographie revisitée » mais il n'en est pas de même au niveau national. Ce suspens a assez duré et il est de notre devoir d'exiger de vous et de la direction générale que toute la transparence soit faite rapidement sur ce projet qui va bouleverser la vie professionnelle et personnelle de nombreux collègues.

Concernant le déploiement progressif du télétravail, nous souhaitons aussi qu'un premier retour soit fait au CHSCT à l'automne sur les conditions de travail des collègues concernés.

